

INFORMATION EAUX

N° 583

Novembre
Décembre
2007

La synthèse de l'OIEau :

Premiers effets de la Loi "Oudin-Santini"
pour la coopération décentralisée

RIOB :

- Succès de la Conférence "EURO-RIOB 2007"
- Le Forum International de la Rivière Jaune
- Madeleine de Grandmaison, Députée Européenne

BRGM et IRD :

Bilans d'activités positifs en 2006

UNESCO - ISARM :

Vers une Convention Internationale
pour la gestion des aquifères transfrontaliers

DEPURANAT :

Promouvoir des systèmes d'épuration naturels

www.eaudanslaville.fr

Un nouveau site Internet
au service des décideurs municipaux

Les nouvelles
des Agences de l'Eau

"Les Journées de l'OIEau 2008"
Les inscriptions sont ouvertes !
www.oieau.org

Librairie :

L'Agence Européenne pour l'Environnement publie
son IV^{ème} Rapport sur l'état de l'environnement en Europe



Office
International
de l'Eau

PREMIERS EFFETS DE LA LOI "OUDIN-SANTINI" SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LES DOMAINES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



Le 9 février 2005, la Loi n° 2005-95 relative à la coopération internationale des Collectivités Territoriales et des Agences de l'Eau, dite Loi "Oudin-Santini" a été votée.

Elle donne la possibilité aux Collectivités Locales, Syndicats Intercommunaux et Agences de l'Eau de financer des actions de

coopération décentralisée dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Dans le contexte d'un engagement de plus en plus important de la communauté internationale (Objectifs du Millénaire pour le Développement de l'ONU, propositions issues des Forums Mondiaux de l'Eau, Initiative Européenne pour l'Eau, Facilité ACP-UE, soutien de la France à la Banque Africaine de Développement, ...), en donnant aux collectivités la possibilité de mobiliser de nouveaux fonds, la Loi "Oudin-Santini" favorise leurs actions de coopérations et s'inscrit dans ses engagements. Elle apporte un cadre légal aux pratiques des Agences de l'Eau et des syndicats d'eau qui, en vertu du principe de spécialité, n'avaient pas le droit de mener des actions de coopération. Elle permet aux collectivités territoriales de financer, dans la limite de 1%, sur le budget annexe réservé à l'eau et à l'assainissement, des actions de coopération décentralisée et ce, sans avoir à se justifier d'un quelconque intérêt ou besoin pour la population locale française.

La Loi distingue clairement trois types d'actions :

- les actions de coopération décentralisée au sens strict,
- les actions d'aides d'urgence à destination de collectivités étrangères ou de groupements dont la nécessité immédiate justifie une action sans convention préalable,
- les actions de solidarité internationale dont les bénéficiaires peuvent être des personnes autres que des collectivités étrangères. Ces actions prennent le plus souvent la forme d'une contribution financière à un fonds de solidarité ou à une ONG particulière.

Dans l'hypothèse où l'ensemble des Collectivités consacrerait 1% de leur budget eau et assainissement à des actions internationales dans ce domaine, on estime les sommes mobilisables à environ 100 millions d'Euros en France. Les actions internationales menées par les collectivités représentent donc un enjeu financier presque aussi important que l'Aide Publique au Développement dans le domaine de l'eau (y compris à usage agricole) qui s'élève à 135 millions d'Euros pour la France.

Premier bilan :

Une vingtaine de Collectivités allaient ou avaient déjà décidé d'actions à ce titre à la fin 2006. Ces collectivités regroupent :

- la Ville de Paris ainsi que deux grands syndicats franciliens (SEDIF et SIAAP),
- quatre Communautés Urbaines (Lyon, Lille, Nancy et Nantes),

- d'autres collectivités plus modestes,
- ainsi que les six Agences de l'Eau.

Parmi ces Collectivités que nous avons pu identifier fin 2006 comme ayant initié de nouvelles coopérations utilisant la Loi "Oudin-Santini", les pourcentages prélevés n'atteignent pratiquement jamais le plafond des 1% (sauf le cas d'une Collectivité) mais se situent entre 0,1 et 0,5 %, ce qui représente des montants très différents suivant la taille de la collectivité. Le calcul de l'assiette s'effectue toujours sur l'ensemble du budget "eau et assainissement" quelque soit le mode de gestion contracté.

Au terme de l'année 2006, on estime le montant mobilisé pour la coopération décentralisée à 8,4 millions d'Euros, soit 8 % des 100 millions mobilisables théoriquement. Ces montants restent encore faibles mais annoncent une volonté d'action de la part des collectivités.

En conclusion :

On peut noter que les effets de la Loi "Oudin-Santini" sont multiples :

- une sécurisation juridique incontestable,
- de nouvelles possibilités de financement,
- une relance de la politique d'aide au développement de la France par des actions décentralisées.

Mais, de par la spécificité locale de la coopération décentralisée, chaque cas est unique. De ce fait, l'application de la Loi paraît très hétérogène et il est encore trop tôt pour tirer des conclusions plus précises en termes d'efficacité.

L'application de la Loi se heurte actuellement à plusieurs difficultés :

- le manque de moyen humain et financier des petits services. Une implication en co-financement dans des projets menés par d'autres Collectivités plus importantes pourrait être une solution ;
- une justification politique qui n'est pas toujours évidente car les administrés restent très exigeants sur le prix de l'eau ;
- une suspicion de récupération : les Collectivités craignent d'une part, que l'Etat ne s'attribue la réussite de ces actions et, d'autre part, que les opérateurs privés ne cherchent à en profiter en termes de communication ou d'implantation.

Ces extraits proviennent d'une synthèse d'Eloi de Fautereau, étudiant à l'ENGREF : Les actions de coopération décentralisée dans les domaines de l'eau et de l'assainissement : premiers effets de la Loi "Oudin-Santini".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eadoc@oieau.fr

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site : eadoc.oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org

"EURO-RIOB 2007" : CONFÉRENCE SUR L'APPLICATION DE LA DCE ROME - 8 - 10 NOVEMBRE 2007



La 5^{ème} Conférence du groupe "EURO-RIOB" des Organismes de Bassin pour l'application de la Directive-Cadre a réuni 200 participants à Rome, du 8 au 10 novembre 2007, à l'invitation du Ministère italien de l'Environnement et des Autorités italiennes de Bassin et a été ouverte par le Ministre italien de l'Environnement Alfonso PECORARO SCANIO.

Le coût des Programmes de Mesures

Les Organismes de Bassin ont réalisé des avancées significatives dans la mise en œuvre de la DCE et en sont désormais à l'étape d'élaboration des Plans de Gestion et Programmes de Mesures. Ils ont souligné l'importance de travailler par sous-bassins, de mobiliser les acteurs locaux, de renforcer les volets agriculture, assainissement, milieux aquatiques et hydro-morphologie et d'augmenter les moyens financiers.

Les études économiques sont indispensables pour justifier les éventuelles dérogations et optimiser l'efficacité des actions. Des méthodes ont été développées et présentées par certains Organismes de Bassin (récupération des coûts, coût disproportionné, modèle coût-efficacité, ...). Les participants ont souligné le besoin d'échanges et d'harmonisation : il faudrait développer des indicateurs socio-économiques communs et des indicateurs de performance permettant des comparaisons entre bassins européens.

La prise en compte du réchauffement climatique

Cela fait déjà plus de 20 ans que les ressources en eau baissent dans certains pays du Bassin méditerranéen. Les inondations sont de plus en plus fréquentes dans toute l'Europe. La DCE ne prend pas en compte directement le changement climatique, mais elle peut être un outil, à condition d'intégrer des mesures de prévention, d'adaptation et de gestion dans les Programmes de Mesures. La coordination européenne est indispensable, en particulier pour les districts internationaux : partager les données, articuler les actions préventives (solidarité amont-aval), passer globalement d'une politique de l'offre à une politique de la demande, coordonner les réseaux d'annonce des crues et des sécheresses. Pour faire face aux impacts du changement climatique, il est plus que jamais nécessaire d'adopter une gestion intégrée et concertée de la ressource en eau par bassin versant et d'en diffuser très rapidement les principes à l'échelle mondiale.

La réunion se tenant en Italie, les aspects méditerranéens ont pris une place particulière. Le Bassin méditerranéen risque d'être une des régions les plus affectées par le changement climatique et les problèmes de partage de l'eau entre usages se posent déjà. Parmi les pistes d'action évoquées : suivi coordonné des ressources en eau (observatoire méditerranéen), politique de lutte contre les gaspillages, limitation de l'irrigation dans les zones déficitaires, plans sécheresse, tarification de l'eau, réutilisation des eaux usées traitées et dessalement d'eau de mer, ... Le rôle des Organismes de Bassin, de la planification des investissements, de la formation professionnelle (création et mise en réseau de centres de formation) et des systèmes d'information (projet en cours dans le cadre du SEMIDE) ont été soulignés. De nombreux participants, issus du Bassin méditerranéen, comme de l'Union Européenne, souhaitent travailler sur l'adaptation des principes de la DCE au Bassin méditerranéen, dans le cadre de la solidarité euro-méditerranéenne et de la politique de voisinage.

La consultation du public

Les Organismes de Bassin ont organisé les deux premières consultations prévues par la DCE. Les échanges ont permis d'en tirer des enseignements pour la nouvelle consultation prévue en 2008 sur le Plan de Gestion et le Programme de Mesures. Le facteur limitant étant le manque de moyens humains et financiers, il faut sensibiliser les décideurs. Il est important de donner un cadrage national (procédure, calendrier) et international pour les districts hydrographiques internationaux. Il est recommandé de s'appuyer sur des instances de concertation telles que les Comités de Bassin, de mobiliser les élus locaux et les ONG pour atteindre le grand public, de ne pas se limiter à des questionnaires et sites Internet, mais organiser aussi des réunions locales et surtout communiquer de façon moins administrative et plus pédagogique. Des échanges d'expériences et une banque de références pratiques seraient utiles pour aider à définir les méthodes les plus appropriées.



La conférence a permis de constater l'intérêt croissant de pays non Membres de l'Union Européenne pour les principes de la DCE (Méditerranée, Europe Orientale, Caucase, Asie Centrale), ce qui invite à renforcer les programmes de coopération (politique européenne de voisinage) et à poursuivre les jumelages entre bassins tels que TWINBASIN.

M. Jacky COTTET, Président de l'Agence de l'Eau française Rhône-Méditerranée & Corse, a été remercié pour l'efficacité de sa présidence en 2006-2007 et M. Roberto GRAPPELLI, Secrétaire Général de l'Autorité de Bassin du Tibre (Italie), prend le relais jusqu'à la prochaine Conférence qui se tiendra en Roumanie à l'automne 2008. Les résolutions finales, communications et photographies sont sur le site Internet : www.riob.org

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
Secrétariat Technique Permanent - OIEau
 21, rue de Madrid - 75008 PARIS
 Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

LE RIOB SOLLICITÉ EN ASIE



Organisé par la Yellow River Conservancy Commission, le 3^{ème} Forum International du Fleuve Jaune s'est tenu à Dongying (Chine) du 16 au 19 octobre dernier. Il avait pour thème la gestion durable des ressources en eau et la préservation des deltas.

Les Autorités chinoises ont invité le RIOB à organiser un atelier sur l'application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau, animé par MM. Laszlo KOTHAY, Secrétaire d'Etat hongrois, Président Mondial du RIOB, Jacky COTTET, Président de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse et Président de l'EURO-RIOB 2006 et Jean-François DONZIER, Secrétaire du RIOB. Une vingtaine d'experts français, belges, hollandais, espagnols et hongrois ont présenté leurs expériences.

YELLOW RIVER CONSERVANCY COMMISSION
No.11 Jinshui Road, ZHENGZHOU 450003, Chine
www.yellowriver.gov.cn



Toujours en Asie, à Taïwan, s'est déroulée du 1^{er} au 15 août à Taïpei la deuxième Assemblée Générale de l'Union Démocratique du Pacifique (DPU). La DPU est une assemblée fondée en 2005, qui réunit vingt-huit pays d'Amérique et du Pacifique-Sud et qui s'est donnée pour objectifs la démocratie, la paix et la prospérité. Cette seconde édition comportait trois ateliers, dont l'un consacré au changement climatique. Plusieurs ONG étaient conviées à apporter leurs témoignages et expériences. C'est à ce titre que M. DONZIER, Secrétaire du RIOB, a présenté la Conférence introductive sur la nécessaire évolution de la gestion des ressources en eau, afin d'anticiper et de s'adapter aux phénomènes extrêmes que le réchauffement global va induire sur le cycle hydrographique (sécheresse, inondations, ...).

DPU
12F-4 West wing No.51, Heng-yang Road,
Jhongjheng District, TAIPEI 10045, Taiwan
Tél. : +886-2-2313-1028 - Fax : +886-2-23131172
www.dpu.org.tw

WALTER MAZZITTI PRÉSIDENT DU REMOB



Lors de l'Assemblée Générale du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassins (REMOB), qui s'est tenue à Rome le 9 Novembre 2007, M. Walter MAZZITTI qui est Secrétaire Général du SEMIDE et Président de la "Task Force" européenne pour l'eau dans le processus de paix au Proche Orient, a été nommé Président du REMOB pour les deux années à venir.

MADELEINE DE GRANDMAISON DÉPUTÉE EUROPÉENNE



Depuis le 14 octobre 2007, Madeleine Jouye de Grandmaison est nommée Députée Européenne après la démission du Député Européen originaire de la Réunion, Paul Verges, dont elle était la suppléante.

Madeleine Jouye de Grandmaison, âgée de 69 ans, est une femme politique et d'action, expérimentée.

Conseillère Régionale depuis 1986, elle est aussi Présidente du Comité Martiniquais du Tourisme depuis 2003 et Présidente du Comité de Bassin de la Martinique. Elle a été Présidente Mondiale du RIOB de 2004 à 2007.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

2008, ANNÉE MONDIALE DE L'ASSAINISSEMENT

2,6 milliards d'êtres humains vivent sans installations sanitaires adéquates.

L'Organisation des Nations Unies a déclaré 2008 année mondiale de l'assainissement. Pendant cette année, de grandes conférences régionales sur l'assainissement seront organisées dans le cadre d'initiatives de renforcement des capacités, dont une spécialement consacrée à l'assainissement en milieu scolaire. La création de partenariats publics et privés sera aussi encouragée.

L'ONU soutient une série d'initiatives destinées à lutter contre le manque de salubrité et d'hygiène, qui provoque chaque semaine le décès de quelques 42.000 personnes dans le monde.

Le Secrétaire général de l'ONU, Mr Ban Ki-moon, a souligné le lien entre l'accès à l'assainissement et les Objectifs de Millénaire pour le développement, notamment ceux qui ont trait à l'environnement, à l'éducation, à l'égalité des sexes et à la réduction de la mortalité infantile et de la pauvreté.

BASSIN ALGÉROIS - HODNA - SOUMMAM : MISE EN SERVICE DU BARRAGE DE TAKSEBT



L'Algérie souffre aujourd'hui d'un déficit chronique d'eau qui engendre des situations de pénurie, notamment en milieu urbain. Dans les régions de l'Algérois et de la Kabylie, les besoins en eau ne sont

couverts qu'à hauteur de 55%. Cette situation s'explique aussi par l'état des réseaux qui s'est considérablement dégradé. Les Autorités algériennes ont donc engagé une réforme sectorielle visant à accroître les investissements et à améliorer la gestion du secteur de l'eau.

L'un des volets importants de ce programme est la mobilisation de nouvelles ressources en eau pour couvrir les besoins des trois wilayas d'Alger, de Boumerdes et de Tizi Ouzou. Ce programme s'organise autour de l'aménagement du barrage de Taksebt, notamment la construc-

tion des infrastructures aval nécessaires pour le transfert d'eau en direction principalement d'Alger. M. Abdelmalek SELLAL, Ministre des Ressources en Eau, a procédé à la mise en service de la 1ère tranche du transfert, du barrage jusqu'à l'est de Tizi Ouzou.

Ce sont 35 km de canalisations, 10 stations de pompage, 17 réservoirs et une station de traitement des eaux qui ont été réalisés en l'espace de 12 mois. Ces infrastructures permettent d'alimenter en eau une population de 418 000 habitants répartis sur 320 villages et 16 communes.

A terme, ce sont plus de 500 000 personnes qui devraient bénéficier des eaux du barrage.

AGENCE DE BASSIN ALGÉROIS - HODNA - SOUMMAM
37, rue Mohamed Allilet - BP 86 KOUBA ALGER- Algérie
Tél. : 021.287.128
www.abhahs.org

UNESCO - PHI

Du nouveau pour les aquifères transfrontaliers

Le Programme Hydrologique International (PHI), Programme intergouvernemental de coopération scientifique de l'UNESCO concernant les ressources en eau, est pour les Etats-Membres un instrument qui leur permet d'améliorer leur connaissance du cycle de l'eau et par là même, de mieux gérer et mettre en valeur leurs ressources en eau. Le PHI a pour but d'améliorer les bases scientifiques et technologiques sur lesquelles peuvent se fonder des méthodes de gestion rationnelle des ressources en eau respectueuses de l'environnement.

Le PHI-LAC pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, vient de publier un inventaire des aquifères transfrontaliers du continent américain, avec, pour chacun, une carte et des éléments sur les paramètres physiques et humains de son environnement. Cette description pourra ainsi servir de base pour l'élaboration de mesures de préservation et de gestion.

Lors du 5^{ème} atelier de coordination qui s'est tenu du 17 au 21 septembre dernier à Montréal et auquel le Secrétaire du RIOB, M. Jean-François DONZIER, avait été invité à présenter une communication sur la gestion intégrée par

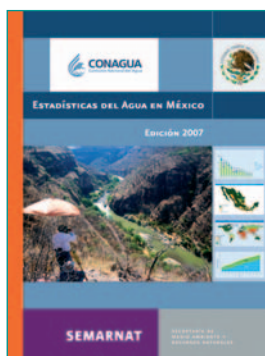


bassin versant, M. Chusei YAMADA, rapporteur spécial du programme "International Shared Aquifer Resources Management" (ISARM), a présenté un projet de Convention Internationale sur le droit des

aquifères transfrontaliers. Les 19 articles de ce projet ont été adoptés par la Commission des Lois Internationales des Nations Unies, qui a décidé de les soumettre aux gouvernements pour commentaires et observations. Ces derniers ont jusqu'au 1^{er} janvier 2008 pour faire part de leurs remarques.

UNESCO - Programme Hydrologique International
1 Rue Miollis 75732, PARIS Cedex 15
Tél. : 01 45 68 39 95
www.unesco.org/water/ihp

MEXIQUE - CONAGUA



La Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA) vient de publier l'édition 2007 des statistiques sur l'eau au Mexique.

En 8 chapitres, ce document brosse un tableau du contexte géographique et socioéconomique du pays et des usages de l'eau.

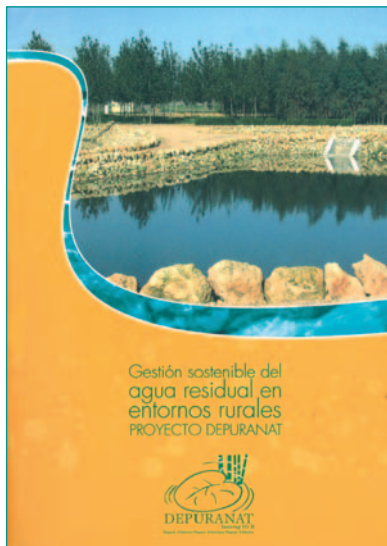
On y trouve des informations sur les précipitations, les phénomènes météorologiques, le niveau de recharge des nappes, ainsi

que sur la qualité de l'eau, les infrastructures de traitement, et les barrages.

Une présentation du cadre juridique et des objectifs du Plan Hydrologique National complète cet inventaire.

COMISIÓN NACIONAL DEL AGUA - CONAGUA
Insurgentes Sur 2416 Col. Copilco El Bajo
México D.F.C.P. 04340
Tél. : 52 (55) 5174 4000
www.conagua.gob.mx

EUROPE : DEPURANAT DES SYSTÈMES NATURELS D'ÉPURATION POUR PETITES COLLECTIVITÉS



Gestión sostenible del agua residual en entornos rurales
PROYECTO DEPURANAT



Le projet **DEPURANAT**, financé par des fonds européens FEDER, avait pour thème le traitement des eaux résiduelles à but productif dans le milieu rural et naturel de l'Espace Atlantique, grâce à **des systèmes de traitement naturel ou à faible coût énergétique**.

Un consortium, constitué de l'ITC- **Instituto Tecnológico de Canarias**, leader du projet, l'**Université du Minho** - Portugal, le "CENTA - **Centro de**

Nuevas Tecnologías del Agua" - Espagne et d'un certain nombre de municipalités canariennes et portugaises ainsi que de l'**Office International de l'Eau**, a travaillé durant 3 ans sur l'implantation et le fonctionnement de telles installations.

6 stations déjà dotées de telles technologies en Espagne et au Portugal et 6 autres spécialement construites pour utiliser ces principes de traitement, ont été suivies de manière à :

- **rédiger des guides techniques** permettant d'aider les maîtres d'œuvre à construire leurs stations d'épuration dans les règles de l'art, considérant la diversité des techniques d'épuration naturelles aujourd'hui disponibles ;
- **élaborer des méthodes d'aide à la décision** pour sélectionner les meilleures techniques en fonction des critères auxquels l'opérateur de la construction et la Commune sont confrontés sur le terrain.

L'OIEau a conçu dans ce cadre un système expert pour aider au choix des technologies en fonction des caractéristiques des effluents à traiter et des particularités du site choisi pour leur implantation. Cet outil a été enrichi par les résultats obtenus sur les pilotes, afin de coller au plus près des réalités du terrain ;

- **valoriser les sous produits** (boues, matière organique, eaux usées traitées, ...) pour viser la meilleure intégration de la station sur le plan social et environnemental, considérations paysagères incluses ;
- **dégager le marché potentiel pour de telles techniques sur l'Arc Atlantique**, considérant les avantages économiques et la prise en compte de coûts environnementaux (au sens de la Directive-Cadre Européenne), mais aussi la "relation" qui s'installe autour de tels sites avec la population environnante (classes d'eau pour les enfants, productions maraîchères, productions florales, ...) ;
- **développer les outils de formation**, pour formaliser une véritable ingénierie en matière d'épuration naturelle grâce à des supports professionnels qui résultent de DEPURANAT.

Peu coûteux et simples à installer, ces systèmes décentralisés contribueront à améliorer le traitement des eaux et favoriseront le développement économique et financier durable des zones rurales. Grâce aux systèmes mis en place, **DEPURANAT** entend encourager l'utilisation, à des fins décoratives ou artisanales, de produits de qualité issus du traitement des eaux, tels que les plantes aquatiques. A terme, ces nouvelles activités permettront de développer dans ces zones l'agriculture traditionnelle et le tourisme rural.

Il concerne les zones rurales peu peuplées, caractéristiques de l'Espace Atlantique, où l'absence de système de traitement des eaux résiduelles conduit à rejeter les effluents dans les espaces naturels avoisinants, entraînant une pollution diffuse dans ces zones à grande valeur écologique.

Dans ce contexte, **DEPURANAT** recommande de mettre en œuvre un système de gestion durable des eaux résiduelles, en encourageant leur réutilisation sur les espaces naturels. L'objectif principal du projet consistait à stocker les eaux captées localement, à les traiter sur place dans de petits systèmes décentralisés (lagunage, jardin filtrant, filtre planté, lit d'infiltration percolation sur sable, ...), et à réutiliser les sous-produits obtenus. Un catalogue de systèmes disponibles a été établi en Espagne et au Portugal.

Le CENTA et l'OIEau ont apporté leur soutien technique pour la réalisation des guides et la valorisation des savoir-faire après la construction et pendant l'exploitation pour mieux faire connaître ces techniques souvent oubliées, mais qui s'intègrent mieux dans l'environnement notamment pour un nombre d'équivalents habitants compris entre 100 et 500, ce qui est le cas de nombreux lotissements du Sud de l'Europe.

Dans la continuité de **DEPURANAT**, le CENTA a organisé, du 11 au 15 novembre 2007 à Séville, **SMALLWAT**, un Congrès International dédié au traitement des eaux résiduelles dans les petites collectivités.

<http://depuranat.itccanarias.org>



Filtres plantés de roseau

INSTITUTO TECNOLÓGICO DE CANARIAS
Playa de Pozo Izquierdo, s/n - 35119, Santa Lucía
Las Palmas
Tél. : 928 727 500 - Fax : 928 727 517
aguas@itccanarias.org

VEOLIA ENVIRONNEMENT

Définir des standards minimaux pour l'environnement et le social à l'échelle mondiale

Le rapport "Développement Durable 2006" de Veolia Environnement innove par la nature des sujets traités, qu'il s'agisse d'aborder des thématiques nouvelles, comme la construction durable, ou de compléter la présentation des démarches du Groupe, avec par exemple la définition de ses principaux axes de développement.

Le Groupe a aussi créé un **Comité d'Evaluation indépendant** sur le développement durable. Composé de personnalités reconnues pour leur expertise et leur engagement dans ce domaine, ce Comité aura en charge de donner son avis sur la démarche, son traitement dans le rapport, et au-delà, sur la politique de développement durable du Groupe. Pour Henri PROGLIO, Président-Directeur-Général, "notre ambition est de définir des standards minimaux mondiaux, dans le domaine de l'environnement comme dans le domaine social".



Chiffres clés de Veolia Eau en 2006 :

- Chiffre d'affaires : 10,1 Mds Euros,
- 77 841 collaborateurs dans 59 pays,
- 67 millions d'habitants desservis en eau potable,
- 49 millions d'habitants raccordés à un réseau d'assainissement,
- 6,61 milliards de m³ d'eau potable distribués,
- 4,94 milliards de m³ d'eaux usées collectés,
- 4 159 usines de production d'eau potable,
- 3 112 stations de dépollution (eaux usées urbaines).

Enjeux

- 1 Préserver les ressources en eau et protéger les écosystèmes,
- 2 Limiter les impacts sur l'environnement : réduire la pression sur la ressource en eau, assainir les eaux usées rejetées dans le milieu naturel, réduire les nuisances locales des installations, traiter et valoriser les sous-produits, sensibiliser à la réduction des consommations d'eau,
- 3 Contribuer au développement économique et social : améliorer l'accès aux services essentiels, contribuer à l'amélioration de la santé des habitants.

VEOLIA ENVIRONNEMENT

36-38, avenue Kléber - 75116 PARIS
Tél. : 01 71 75 00 00 - Fax : 01 71 75 10 45
www.veoliaenvironnement.com

SUEZ ENVIRONNEMENT

Renforcer le dialogue avec les parties prenantes

Le dialogue est bien la pierre angulaire de l'activité des sociétés de service qui interviennent au quotidien dans la vie de la cité.

C'est pour cela qu'en 2004, Suez Environnement a mis en place un **Conseil d'Orientation et de Prospective** (Foresight Advisory Council - FAC). Ce FAC est composé de 25 Membres originaires de tous les continents. Tous ont en commun d'être experts en matière d'environnement et de développement.

La méthode de travail est simple : Suez Environnement leur présente sa stratégie, ses recherches, comme ses initiatives, dont ils débattent librement avant de formuler leurs recommandations. Le FAC encourage Suez Environnement à s'ouvrir toujours plus au dialogue avec la société civile et l'oriente notamment dans la recherche de partenariats et la définition de ses engagements, ceci afin

de contribuer aux progrès vers l'accès de tous à l'eau potable et à l'assainissement. Le FAC se réunit deux fois par an. La 7^{ème} session s'est tenue début novembre sous la présidence de Margaret Catley-Carlson, Présidente du Global Water Partnership, avec au programme le changement climatique et l'évaluation de ces impacts sur les activités de Suez Environnement et de Lyonnaise des eaux en particulier.



SUEZ ENVIRONNEMENT

1, rue d'Astorg - 75383 PARIS Cedex 08
Tél. : 33 (0) 1 58 18 50 00 - Fax : 33 (0) 1 58 18 50 50
www.suez-environnement.fr

CNER - DE NOUVELLES CLÉS POUR UNE COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE

Pour son 54^{ème} Congrès, le CNER (Conseil National des Economies Régionales - Fédération Nationale des Agences de Développement et des Comités d'Expansion Economique Régionaux, Départementaux et Locaux) avait choisi comme thème "Industries et Territoires : enjeux d'aujourd'hui et de demain". Dans un contexte de tertiarisation des économies, le maintien et le développement d'une industrie puissante et dynamique sont-ils indispensables à la prospérité de la France et de ses territoires ? Le Congrès avait pour objectif d'apporter des réponses à cette question, de rechercher les nouvelles clés de la compétitivité industrielle, d'analyser la compatibilité entre la mondialisation et les spécialisations territoriales et d'examiner le rôle des acteurs territoriaux.

Ce Congrès a été une grande réussite avec le choix d'un thème en adéquation avec l'actualité : en effet, la notion de territoire est en train de se renforcer, car elle fait penser au développement durable et aux ressources naturelles, sur lesquelles doivent s'appuyer les acteurs de la croissance. Présentant leurs différentes expériences, les intervenants ont démontré que la France ne pouvait en aucun cas exclure de son sol toute activité de production.

CNER

219 boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS
Tél. 01 42 22 35 29 - Fax. 01 45 49 91 49
www.cner-france.com

L'ACTIVITÉ DE SERVICE PUBLIC DU BRGM EN 2006



L'activité du service public du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), a marqué une progression importante en 2006 (+ 12 %), principalement du fait de la mobilisation accrue de ressources contractuelles sur les programmes et les projets (+ 15 %). Fait marquant, cette croissance de la demande a concerné l'ensemble des domaines

d'activité et témoigne ainsi de la pertinence du positionnement stratégique adopté en commun avec les tutelles à travers le contrat Etat-BRGM, pour la période 2005-2008.

Dans le domaine des eaux souterraines, l'action du BRGM continue à être largement inscrite dans les objectifs et les échéances de la mise en place de la Directive-Cadre sur l'Eau visant à la restauration de leur qualité à l'horizon 2015. Toutefois, les problèmes liés aux évolutions climatiques à moyen terme, ou de gestion des situations de sécheresse à plus court terme, prennent de plus en plus d'importance. Le BRGM développe dans ce cadre, des propositions innovantes de mobilisation améliorée des eaux souterraines pour faire face aux situations de pénurie.

L'activité en matière de **sites et sols pollués et de déchets** s'est fortement redéployée en 2006 vers l'appui aux collectivités : prise en compte de cette problématique dans leurs plans d'aménagement, conception et gestion des filières d'élimination des déchets ou encore, évaluation environnementale de "mégasites" industriels. Le Ministère en charge de l'Ecologie a, par ailleurs, confié au BRGM une nouvelle mission de développement d'un système d'information national de suivi de l'impact des installations classées sur les eaux souterraines.

Dernier fait marquant de l'année 2006, la constitution du **Géocatalogue** : il s'agit de créer un système d'information qui recense et décrit l'ensemble de l'information géoréférencée publique. Cette action s'inscrit dans le cadre du Géoportail français et intervient notamment en application de la nouvelle Directive Européenne INSPIRE.

BRGM

39-43, quai André Citroën - 75739 PARIS Cedex 15

Tél. : 01 40 58 89 00 - Fax : 01 40 58 89 33

www.brgm.fr

IRD - 2006 : UN TOURNANT STRATÉGIQUE



Institut de recherche
pour le développement

L'année 2006 a été particulièrement importante pour l'IRD, marquée par la signature du contrat d'objectifs 2006-2009, la nomination d'un nouveau Directeur Général (Michel LAURENT) et par un important travail de réflexion, d'une part entre établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche, conduisant à la mise en place de **l'Agence Inter-établissements de Recherche pour le Développement (AIRD)** et, d'autre part, dans le cadre du chantier autour de la politique de site. Enfin, pour lutter contre la centralisation excessive de son système de recherche, par le choix d'une nouvelle implantation du siège de l'Institut à Marseille.

L'IRD concentrera désormais son potentiel de recherche sur des priorités scientifiques et géographiques définies, pour répondre aux enjeux majeurs du développement des pays du Sud et aux grandes orientations de la politique française d'aide au développement. Ainsi, la lutte contre la

paupreté, les migrations internationales, les maladies émergentes infectieuses, **les changements climatiques et aléas naturels, les ressources en eau et l'accès à l'eau, les écosystèmes et ressources naturelles seront au cœur des recherches de l'IRD**. Ces grandes questions-clés liées au développement, reconnues par les institutions internationales, feront l'objet d'une approche pluridisciplinaire et transdisciplinaire. Dans le même temps, la stratégie géopolitique de l'Institut se fondera sur quatre grandes priorités : amplifier l'investissement en Afrique et en méditerranée, contribuer davantage à la construction de l'Europe de la recherche, développer des dynamiques régionales dans le Sud et enfin, promouvoir les partenariats Sud-Sud.

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

213, rue La Fayette - 75 480 PARIS Cedex 10

Tél. : 01 48 03 77 77 - Fax : 01 48 03 08 29

www.ird.fr

SHF - TOUJOURS AU CŒUR DU CYCLE DE L'EAU

Créée en 1912, la **Société Hydrotechnique de France** continue de placer l'hydraulique au cœur de ses préoccupations, mais elle se doit aussi de relever les défis d'un monde toujours plus exigeant, donc d'amener les numériciens, les modélisateurs, à mettre leurs productions au service des ingénieurs qui, eux-mêmes, ont l'obligation d'associer à leur démarche d'autres spécialistes des sciences humaines et sociales. Actuellement, les activités de la SHF se situent selon quatre strates :

- un carrefour de compétences, structuré au sein du Comité Scientifique et Technique ;
- un outil d'information et de formation, notamment au travers des Journées de l'hydraulique, des colloques et des séminaires qu'elle organise ;
- Un dispositif de communication, avec cinq à sept numéros par an de **"La Houille Blanche"**, et un site web en plein devenir ;

- Un réseau international, Europe de l'Ouest et pourtour méditerranéen notamment, mais aussi plus large avec la participation au Conseil Mondial de l'Eau.

Avec plus de 400 adhérents, la SHF continue d'être au cœur des sujets de société qui relèvent du cycle de l'eau.



SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE

25 rue des Favorites - 75015 PARIS

Tél. : 01 42 50 91 03 - Fax : 01 42 50 59 83

www.shf.asso.fr

LOIRE-BRETAGNE



TROPHÉE DE L'EAU 2007



A Orléans le 4 octobre, en présence d'Ambroise Guellec, Président du Comité de Bassin, le jury des Trophées de l'Eau Loire-Bretagne a remis ses trophées 2007 à 8 lauréats et il a décerné trois mentions spéciales.

Le palmarès 2007 :

- La Ville de Rennes (Ille-et-Vilaine) reçoit le prix spécial du jury pour l'ensemble de son action dans le domaine de l'assainissement et de la protection de la ressource, avec notamment son plan de désherbage communal visant un objectif "zéro pesticide".
- Dans la catégorie "Gestion cohérente de l'assainissement en milieu urbain ou rural", la Mairie de Plaine-Haute (Côtes-d'Armor) est lauréate pour son action volontaire de réhabilitation des assainissements autonomes défectueux.
- Dans la catégorie "gestion de l'eau dans l'industrie", la société Jean Hénaff (Finistère) est lauréate pour son approche globale du cycle de l'eau et de l'environnement.
- Dans la catégorie "Maîtrise des pollutions diffuses agricoles et protection de la ressource", la FRCIVAM (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) des Pays de la Loire (Loire-Atlantique) est lauréate pour son action de promotion des systèmes fourragers économes en intrants.
- Dans la catégorie "économies d'eau", le Syndicat des Eaux du Vivier (Deux-Sèvres) est lauréat pour sa gestion anticipée et reproductible de la crise de la ressource en eau lors de la sécheresse 2005.

- Dans la catégorie "Gestion des cours d'eau et des milieux naturels aquatiques" :
 - Le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (Puy-de-Dôme) est lauréat pour la réalisation d'un plan de gestion volontariste du Val d'Allier de Mézel à Dallet en amont de Clermont-Ferrand ;
 - La fédération de pêche du Morbihan et la commune de Langonnet (Morbihan) sont nominées pour la réhabilitation d'un ruisseau très dégradé, le Langonnet ;
 - Le Syndicat mixte de la Sèvre Nantaise (Deux-Sèvres) est nommé pour son opération pilote d'aménagement intégré d'une zone humide.
- Dans la catégorie "actions innovantes de sensibilisation et de concertation" :
 - La ferme de Kerlavic (Finistère) est lauréate pour sa démarche globale et concertée de sensibilisation du public du Bassin Versant de l'Odet.
 - Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Vallées de la Sarthe et du Loir (Sarthe) est lauréat pour son action de mise en place d'un "dialogue territorial" sur la qualité de l'eau dans le Bassin de la Vègre.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

ADOUR-GARONNE



SUCCÈS DU COLLOQUE SUR LA GOUVERNANCE DES SERVICES



Ce colloque, qui s'est tenu le 9 novembre à Toulouse, a motivé un large public (Elus, Services Techniques des Collectivités, Délégués, Associations de Consommateurs, ...).

Au cœur de la gouvernance des services

public de l'eau, c'est un triptyque qui est très directement concerné par **les indicateurs de performance** : la collectivité locale, l'opérateur (en régie ou en affermage) et l'utilisateur.

Les indicateurs visent la caractérisation technique, la tarification de l'eau, la performance du service, le financement des investissements, la solidarité et la coopération décentralisée. Sont analysés la qualité de service à l'utilisateur, la performance environnementale, la santé publique, la gestion financière et patrimoniale, des aspects tarifaires.

Ces indicateurs constituent un outil de pilotage très utile aux collectivités pour lesquelles ils mettent en lumière la qualité de leur service de l'eau et de l'assainissement, grâce à une batterie de signaux sur la protection de la ressource, la connaissance de la gestion patrimoniale des réseaux, la qualité des eaux distribuées, la protection du milieu récepteur, la conformité aux Directives Européennes, le financement de service, les programmes de travaux en cours ou en projet, ...

Utile aussi, au délégataire qui peut ainsi faire une auto-évaluation de sa prestation et de sa performance, des conditions de respect de son contrat.

Très utile enfin, pour les usagers auxquels ils proposent une meilleure transparence de la qualité du service qui leur est rendu.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

L'ENVIRONNEMENT EN EUROPE - QUATRIÈME ÉVALUATION



L'Agence Européenne pour l'Environnement vient de publier sa quatrième évaluation de l'état de l'environnement en Europe. Il s'inscrit dans une série d'analyses paneuropéennes et concerne donc 56 pays (ceux de l'Union Européenne, ceux d'Europe de l'Est et ceux d'Asie Centrale) sur trois continents, en vue de relever conjointement les défis environnementaux. Ce rapport est le quatrième de la série. Dans la mesure du possible, il évalue les progrès réalisés, principalement au regard des objectifs du sixième Programme d'action

pour l'environnement de la Communauté Européenne et de la stratégie environnementale pour les pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie Centrale. Malgré une avancée notable dans la promotion des politiques environnementales et du développement durable dans la région paneuropéenne, force est de constater que des "carences de mise en oeuvre" persistent en ce qui concerne l'adoption d'approches politiques intégrées.

AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT
 Kongens Nytorv 6 - 1050 COPENHAGUE K, Danemark
 Tél. : +45 33 36 71 00 - Fax : +45 33 36 71 99
eea.europa.eu

RESSOURCES EN EAU : PROSPECTIVE DE LA RARETÉ



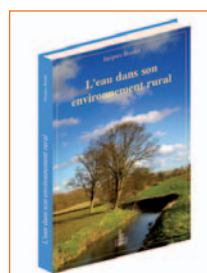
"Futuribles" publie dans son numéro de décembre, un article de Sébastien TREYER fournissant de nombreux éléments d'analyse prospective s'agissant de la raréfaction des ressources en eau. L'auteur y présente l'évolution du débat international sur la rareté future de l'eau dans une perspective historique et étudie les diverses projections, prévisions, scénarios prospectifs qui font ou ont fait controverse. Quatre phases jalonnent ce débat : une première période, centrée sur la notion de stress hydrique national, basée sur les courbes démographiques ; une deuxième phase, portant sur la complexité du système de gestion de l'eau et sa vulnérabilité à venir ; une troisième

étape, prenant en compte la capacité d'adaptation des populations exposées à cette raréfaction possible ; enfin, une quatrième phase traitant la question dans une optique mondiale, par le biais des échanges alimentaires. L'auteur termine cette analyse par un bref focus sur la Tunisie pour présenter un processus national de planification en matière de gestion des ressources en eau. Il conclut en mettant en évidence la présence cruciale des questions d'ordre politique : politique interne avant tout (allocation des ressources, voies de développement...), les enjeux internationaux se révélant parfois secondaires.

FUTURIBLES
 47, rue de Babylone - 75007 PARIS
 Tél. : 01 53 63 37 70 - Fax : 01 42 22 65 54
www.futuribles.com

et sa vulnérabilité à venir ; une troisième

L'EAU DANS SON ENVIRONNEMENT RURAL

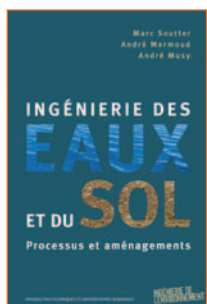


Cet ouvrage, écrit par Jacques BORDET, Ingénieur Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, s'organise en trois parties autour des problèmes que peuvent avoir à gérer les responsables locaux. La première partie décrit le cycle de l'eau, précise la notion de bassin versant, explicite les effets du changement climatique, de l'action de l'homme sur son environnement et démontre qu'une action durable est possible et qu'une démocratie de l'eau peut exister. Les deuxième et troisième parties exposent les caractéristiques des systèmes eau potable et assainissement : la politique mise en oeuvre, les

enjeux de l'eau potable et de l'assainissement, les diverses ressources en eau, la qualité de l'eau potable, les principaux ouvrages nécessaires à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement individuel ou collectif, le service public. L'auteur s'est efforcé de clarifier les problèmes à résoudre, de fixer les enjeux, d'explicitier en termes simples les diverses solutions techniques et de préciser les politiques mises en oeuvre.

EDITIONS JOHANET
 60, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
 Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46
www.editions-johanet.net

INGÉNIERIE DES EAUX ET DU SOL - PROCESSUS ET AMÉNAGEMENTS



Cet ouvrage traite des méthodes et techniques des sciences de l'ingénieur dont les objectifs sont la maîtrise des eaux et leur gestion, dans un cadre global de préservation des ressources naturelles. Articulé en deux parties consacrées, d'une part, à la description des processus fondamentaux, et, d'autre part, à celle des techniques d'aménagement, cet ouvrage original et pédagogique propose une vision complète,

équilibrée et détaillée de plusieurs disciplines, en un ensemble cohérent et rigoureux. Il répond ainsi aussi bien aux besoins de formation des étudiants, qu'à celui de référence pour le praticien.

PRESSES POLYTECHNIQUES ET UNIVERSITAIRES ROMANDES
 Case postale 119 - 1015 LAUSANNE - Suisse
 Tél. : +41 21 693 21 30 - Fax : +41 21 693 40 27
www.ppur.org



WWW.EAUDANSLAVILLE.FR UN NOUVEAU SITE INTERNET AU SERVICE DES DÉCIDEURS MUNICIPAUX POUR CONNAÎTRE, COMPRENDRE ET GÉRER LES SERVICES MUNICIPAUX DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Face à la complexité grandissante de la gestion des services municipaux d'eau potable et d'assainissement, l'Office International de l'Eau, avec l'appui de la Direction de l'Eau du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, lance sur Internet son nouveau site d'information, pour apporter aux maires, aux présidents de syndicats intercommunaux et à leurs partenaires un appui permanent à la prise de décision.

Déjà, depuis 1997, avec **carteleau.org**, l'OIEau a pu répondre aux questions sur ces sujets de plus de 800 000 visiteurs par an. Mais, aujourd'hui, alors que le droit de l'eau vient d'être remanié par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006, le site **eaudanslaville.fr** permet d'apporter des informations actualisées, plus complètes et répondant encore plus efficacement aux besoins.

Eaudanslaville.fr donne ainsi accès à des informations techniques et réglementaires, aussi bien que tarifaires et économiques ; il fournit des outils d'aide à la mise en place de stratégies de gestion du patrimoine et intègre des informations sectorielles associées (urbanisme, ...) ; il propose des interprétations de textes juridiques et de décisions de tribunaux et il offrira des témoignages venant du terrain dans des domaines variés tels que le contrôle de la demande, la politique tarifaire, la gestion des ouvrages, les raccordements aux réseaux, la participation des usagers, ...

Eaudanslaville.fr informe les élus sur les outils nécessaires à la rédaction du rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Eaudanslaville.fr est aussi un service de veille économique, juridique et technique et une librairie spécialisée présentant les ouvrages les plus récents et des articles électroniques sur le sujet.

En particulier, "**le guide des services**" présente, de manière didactique et professionnelle et par thème, des fiches sur l'ensemble de la réglementation des services des eaux. Il couvre aussi la gestion des eaux pluviales, du patrimoine, de l'urbanisme, ...

"**La foire aux questions**" accompagne l'utilisateur, qui peut poser ses questions et se faire aider dans son action quotidienne de gestion des services, l'aide à trouver les bons textes, le conseille sur les démarches à effectuer. Un moteur de recherche lui permet aussi de retrouver les réponses pertinentes déjà apportées sur des thèmes connexes.

"**Le blog de l'eau**" proposera, tous les deux mois, le point de vue d'un professionnel sur un thème différent et les utilisateurs pourront réagir, apporter des précisions, présenter leurs expériences personnelles et échanger entre eux directement en ligne.

Eaudanslaville.fr est en accès libre pour la lettre d'information et les actualités, le blog, le guide de rédaction du rapport du maire et la foire aux questions de plus d'un an. L'accès au guide des services et à la foire aux questions les plus récentes, est réservé aux abonnés au prix de 180 Euros TTC par an.



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr - www.oieau.org

INFORMATION EAUX

Bimestriel - 6 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE

Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an

France : 454,48 Euros TTC

Etranger : 380,00 Euros

Office International de l'Eau

Centre National d'Information
et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland

87065 Limoges Cedex

Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47

Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48

E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234

ISSN : 0012-9003 - 53^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques
à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- 1 Les pompes centrifuges
- 2 Recherche de fuites (EP)
- 3 Réactifs de traitement d'eau potable
- 4 Instruments de mesure
- 5 Le comptage
- 6 La robinetterie (EP)
- 7 Réseaux d'assainissement
- 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation
- 9 L'ozonation des eaux
- 10 La chloration des eaux
- 11 La télégestion des réseaux
- 12 La pose des canalisations (EP)
- 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur
- 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse
- 16 Le dioxyde de chlore
- 17 La surpression
- 18 Le pompage des eaux usées
- 19 L'alimentation en eau potable
- HS Qu'est-ce que l'épuration ?



Office
International
de l'Eau

Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org



LES JOURNÉES DE L'OIEAU EN 2008



"Les journées de l'OIEau" visent à apporter un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité. Elles sont animées par des intervenants expérimentés qui leur donnent une orientation professionnelle, en s'appuyant sur des témoignages et des retours d'expériences du terrain.

Elles s'adressent aux élus et aux cadres des collectivités locales, des associations ou des bureaux d'études, aux distributeurs d'eau, aux industriels de toute la France.

Huit journées sont prévues en 2008, sur les thèmes suivants :

- **à Lyon, le 27 mars**, sur "les procédés d'épuration plantés de macrophytes",
- **à Paris, le 22 avril**, sur "la gestion durable de l'énergie électrique dans les services eau et assainissement",
- **à Paris, le 22 mai**, sur "les impacts de la Loi sur l'eau sur la gestion administrative et financière des services eau et assainissement",
- **à Lyon, le 19 juin**, sur "l'utilisation des eaux de pluies",
- **à Limoges, le 30 septembre**, sur "les mesures compensatoires pour le devenir des eaux usées urbaines épurées".
- **à Paris, le 16 octobre**, sur "les nouveautés dans la relation avec la clientèle",
- **à Paris, le 25 novembre**, sur "la programmation et la gestion financière des investissements dans les services eau et assainissement",
- **à Paris, le 16 décembre**, sur la "corrosion et l'alternative de l'utilisation des aciers inoxydables dans le domaine de l'eau et de l'assainissement".

Prochaine "Journée" : le 27 mars 2008 à Lyon "Les procédés d'épuration plantés de macrophytes : nouveautés et retours d'expérience"

Les procédés d'épuration plantés de macrophytes connaissent en France un réel succès. En effet, ces technologies garantissent une très bonne qualité des rejets tout en limitant les coûts et les contraintes d'exploitation. De plus, elles revalorisent positivement la perception des stations d'épuration par le grand public.

Dans la continuité de ce succès, ces procédés épuratoires évoluent en termes de technologies, de végétaux utilisés (roseaux, saules, bambous, ...), de domaines d'application (effluents urbains, d'élevage, ...) et d'objectifs épuratoires (dénitrification, déphosphatation, zéro rejet, ...).

Face à ces évolutions, des questions subsistent : quelles sont les recommandations constructives, les contraintes de faisabilité, les critères de choix, les tâches d'exploitation ?

Cette "Journée de l'OIEau" permettra aux participants de faire le point sur ces évolutions afin d'intégrer les bonnes pratiques recommandées lors de projet futurs.

Les présentations de solutions techniques et les témoignages et retours d'expériences permettront d'aborder de façon pratique les points suivants :

- L'état de l'art des procédés de traitement des eaux usées plantés de macrophytes,
- Les filtres plantés de roseaux,
- Les saulaies,
- Les lagunages associés à des plantations de macrophytes en multifilière,
- Le bambou assainissement,
- Le CCTP des filtres plantés de roseaux,
- Le zéro rejet,
- Le traitement de l'azote et du phosphore,
- L'application pour les effluents urbains et agricoles.

Inscription : a.giry@oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex

Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01

cnfme@oieau.fr

www.oieau.org/cnfme



Le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables
(Direction de l'Eau)



Le Ministère de l'Agriculture, et de la Pêche



Le Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports
(Direction Générale de la Santé)

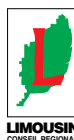


Le Ministère des Affaires Etrangères
(Direction Générale de la Coopération internationale et du Développement)



Agences de l'Eau

Les 6 Agences de l'Eau



LIMOUSIN
CONSEIL REGIONAL

La Région Limousin



Le Réseau International des Organismes de Bassin



Le Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau

NOS PARTENAIRES